



Le lupus une maladie méconnue

Encore méconnu du grand public, le lupus est une maladie dont l'évolution est imprévisible et les causes encore inconnues. Cette affection du système immunitaire toucherait 500 personnes dans notre département, majoritairement des femmes. Eclairage. [AUDREY HOARAU]

Différentes pathologies

Il existe différentes formes de lupus. Longtemps mal combattu, le **lupus érythémateux disséminé** (LED) est responsable de symptômes extrêmement variés : éruptions cutanées, perte de cheveux, articulations gonflées, fièvre, pleurésie (inflammation des membranes qui enveloppent les poumons) ou péricardite (inflammation du sac membraneux qui enveloppe le cœur). Parfois, la maladie peut toucher des organes vitaux comme les reins ou le système nerveux. Le **lupus discoïde** est une maladie de peau chronique. L'éruption siège surtout sur le visage autour du nez et sur les pommettes (en ailes de papillons) avec des lésions qui forment des croûtes et laissent souvent des cicatrices, à l'inverse du LED. De manière générale, un lupus discoïde n'évolue pas vers un lupus qui touche les organes. En outre, il arrive que le lupus soit déclenché par la prise d'un médicament. Il disparaît à l'arrêt du traitement. On parle alors de **lupus induit**. S'il persiste, c'est qu'il s'agit d'un véritable LED révélé par la prise de ce médicament.

DES SYMPTÔMES IMPORTANTS

Pour le LED : fatigue, éruptions cutanées (paumes, mains, coudes et visage), perte de cheveux, douleurs articulaires, sécheresse oculaire, troubles du système nerveux central, atteinte rénale. Certes le LED peut affecter tous les organes du corps, mais il est important de signaler que la majorité des patients ne souffrent que d'une partie des symptômes décrits ci-dessous.

Pour le lupus discoïde : épaississement de la peau qui devient squameuse, apparition de lésions

C'est quoi?

Il s'agit d'une défaillance du système immunitaire. À la Réunion, 500 personnes souffrent de cette maladie chronique dont on ne sait malheureusement pas guérir. Dans 9 cas sur 10, ce sont des femmes âgées entre 18 et 35 ans.

Le système immunitaire, censé nous protéger contre les microbes ou les toxiques, se dérègle et se retourne contre l'organisme en produisant des anticorps alors qu'aucun agresseur ne l'attaque. Ce sont ces anticorps, en particulier les anticorps anti-ADN, qui sont responsables de la plupart des manifestations de la maladie et qui s'attaquent aux organes.

Quels facteurs de risque?

À ce jour, les causes du lupus sont encore inconnues. Les spécialistes parlent de maladie « multifactorielle », due à plusieurs facteurs. Ainsi, comme beaucoup de maladies auto-immunes, le lupus pourrait être d'origine génétique mais sans transmission, il ne serait donc pas héréditaire. Ni contagieux, parce qu'il n'est pas dû à un microbe ou à un virus. Si l'origine de cette pathologie demeure encore mystérieuse, les facteurs qui la déclenchent sont, quant à eux, bel et bien connus. Le soleil, le stress et les modifications hormonales (une grossesse par exemple) favorisent l'apparition

du lupus. Et certains médicaments, comme les contraceptifs, ou le tabac, peuvent être à l'origine d'une poussée.

Comment le traiter ?

Au fil du temps, on apprend à mieux connaître le lupus. Même si on ignore encore comment guérir cette maladie, on peut soigner ses différentes manifestations. Pour réguler le système immunitaire, on utilisera des immunosuppresseurs. Les antipaludéens, médicaments prescrits contre le paludisme, ont démontré aussi leur efficacité, comme les corticoïdes. A petite dose toutefois, car ils ont des effets toxiques sur notre organisme. Depuis quelques années, la recherche a fait de nombreux progrès et de nouveaux traitements sont, aujourd'hui, expérimentés. Les spécialistes espèrent notamment permettre aux femmes touchées par la maladie de poursuivre une grossesse quasiment normalement. Pour l'heure, elles arrivent rarement à terme.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de l'Association Lupus Réunion : www.lupusreunion.com

« LUPUS SIGNIFIE LOUP EN LATIN MÉDIÉVAL. AU XIII^E SIÈCLE, ON COMPARAIT CES LÉSIONS ULCÉRANTES DU VISAGE À CELLES DE MORSURES DE LOUP. »